



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

RAPPORT ANNUEL 2025

TABLE DES MATIÈRES

<i>Mot de la présidence</i>	3
<i>Les préfètes et préfets</i>	4
<i>Les membres consultants</i>	5
<i>La permanence</i>	5
<i>Une présence active</i>	6
<i>Action politique</i>	8
<i>Concertation régionale</i>	14
<i>Fonds Québécois d'initiatives sociales (FQIS)</i>	18
<i>Rassemblement municipal</i>	20
<i>La médaille régionale</i>	22

Crédits photos
Louis Jalbert
Christian Leduc
Élie Major
Radio-Canada / Jessica Gélinas

NOTRE MISSION

La CPAT **documente, se positionne et fait la promotion active** des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire, et ce, afin d'améliorer les milieux de vie partout sur le territoire.

Interlocutrice reconnue, la CPAT assure également une **concertation régionale** et promeut une **reconnaissance accrue du rôle des élus locaux** dans le développement régional ainsi que l'autonomie des gouvernements de proximité.

NOTRE VISION

Assurer une **voix politique forte** pour la région dans une perspective d'**équité** et de **respect des spécificités** régionales et territoriales

MOT DE LA PRÉSIDENCE

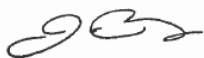
L'année 2025 aura été marquée par une vision claire et assumée : celle d'assurer une voix politique forte pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est dans cette optique que la CPAT a commandé une étude réalisée par la firme Aviseo sur la contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue. La firme démontre un déséquilibre fiscal estimé entre 666 M\$ et 822 M\$, il apparaît clairement que la région contribue de façon significative à l'économie du Québec, tout en demeurant structurellement désavantagée par une redistribution inéquitable des fonds publics et un sous-financement chronique de ses infrastructures. Ce constat, aussi percutant soit-il, nous a permis, comme région, de nous rassembler autour d'un diagnostic commun et de réaffirmer notre volonté : donner à la région les moyens de définir des solutions qui lui ressemble.

L'année s'est également inscrite dans un contexte particulier, celui des élections municipales à l'automne 2025. Le visage de la préfecture et de notre instance de concertation se transforme, alors que plusieurs élues et élus qui ont gravité au sein de l'organisme pendant de nombreuses années prennent leur retraite de la vie politique. Le travail amorcé sous leur leadership — cette façon d'apprendre à travailler ensemble et à se concerter — constitue aujourd'hui la fondation solide sur laquelle nous continuerons de bâtir. C'est avec ouverture que nous accueillons de nouveaux collègues, porteurs d'idées et de façons de faire renouvelées ainsi que d'une dynamique qui saura enrichir notre organisation.

L'équipe de la CPAT a également connu des arrivées et des départs, mais l'attachement au territoire, le professionnalisme et le désir de contribuer au développement de notre région sont toujours demeurés au cœur de la mission.

Je tiens donc à remercier l'ensemble des personnes qui œuvrent au sein de la CPAT, tant mes collègues préfets que les directeurs généraux et les membres de la permanence, car c'est grâce au travail de tous que la concertation régionale demeure vivante et orientée vers l'action.

La CPAT entame un nouveau chapitre, portée par une conviction profonde : c'est ensemble, unis et solidaires, que nous ferons avancer notre région vers plus d'équité, de reconnaissance et de pouvoir d'agir.



Jaclin Bégin, président
Préfet de la MRC
d'Abitibi-Ouest



LES PRÉFÈTES ET PRÉFETS



**Jaclin Bégin,
président**

*MRC
Abitibi-Ouest*



**Gilles Chapadeau,
vice-président**

*Ville/MRC
Rouyn-Noranda*



**Martin Lefebvre,
trésorier**

*MRC
Témiscamingue*



**Nathalie-Ann
Pelchat**

*MRC
Vallée-de-l'Or*



Sébastien D'Astous

*MRC
Abitibi*



Diane Dallaire

*Préfète/Mairesse
MRC / Ville de Rouyn-Noranda
2017-2025*



Claire Bolduc

*Préfète
MRC Témiscamingue
2017-2025*



Céline Brindamour

*Préfète
MRC de La Vallée-de-l'Or
2023-2025*

À l'issue du scrutin du 2 novembre 2025, trois préfètes ont mis fin à leur engagement politique. Premières femmes à occuper la fonction de préfète sur leur territoire respectif, elles ont marqué l'histoire politique de l'Abitibi-Témiscamingue. Par leur engagement, leur intégrité et leur ouverture, elles ont contribué à faire avancer des dossiers structurants pour le développement régional. Elles ont su porter avec rigueur, sincérité et conviction, la voix de leurs citoyennes et citoyens mais aussi les réalités propres à notre région, contribuant de façon significative à enrichir les échanges et les orientations de notre instance de concertation. Le conseil d'administration tient à les remercier chaleureusement pour l'ensemble du travail accompli.

LES MEMBRES CONSULTANTS



**François
Chevalier**

*Directeur
général
MRC/Ville de
Rouyn-
Noranda*



**Lyne
Gironne**

*Directrice
générale
MRC de
Témiscamingue*



**Normand
Lagrange**

*Directeur
général
MRC
d'Abitibi-
Ouest*



**Christine
Meunier**

*Directrice
générale
MRC
Abitibi*



**Christian
Riopel**

*Directeur
général
MRC de La
Vallée-de-l'Or*

LA PERMANENCE



Émilie Dumas

Directrice



Édith Monette

*Coordonnatrice
Développement régional*



Fani-Ève Boily Turmel

*Technicienne
Développement régional
Entrée en poste en janvier 2026*



Odette Francoeur

*Technicienne en
bureautique*

Merci à Mme Dominique Parent-Manseau pour son engagement et son travail à la direction de la CPAT pendant près de deux ans. Son passage aura contribué à faire avancer plusieurs dossiers importants pour notre région. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans la suite de son parcours professionnel.



2025 EN CHIFFRES

8 RENCONTRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

57 RÉSOLUTIONS
ADOPTÉES

6 ENTENTES
SECTORIELLES DE
DÉVELOPPEMENT

157 CONVIVES AU
RASSEMBLEMENT
MUNICIPAL

UNE PRÉSENCE ACTIVE LÀ OÙ ÇA COMPTE

Membre de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) depuis 2021, ainsi que de l'Association des directions générales des MRC du Québec (ADGMRCQ), la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) s'appuie sur ces espaces stratégiques pour nourrir le dialogue, renforcer les liens avec les acteurs municipaux et contribuer aux réflexions collectives à l'échelle du Québec.

Dans cette perspective, les préfets, de même que les directions générales des MRC et de la CPAT, prennent part chaque année aux principaux rendez-vous du milieu municipal, et siègent également aux conseils d'administration et à divers comités de travail. Ces lieux d'échanges constituent des occasions privilégiées de s'assurer que les intérêts de la région soient pleinement mis de l'avant, d'influencer les orientations provinciales et de positionner l'Abitibi-Témiscamingue comme un acteur engagé, solidaire et proactif au sein du réseau municipal québécois.



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS



ADGMRCQ

ASSOCIATION DES
DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES MRC DU QUÉBEC

COMITÉS

La CPAT collabore également avec de nombreux partenaires pour soutenir et dynamiser le développement de la région. Des représentants de la CPAT siègent notamment aux :

- Conseil d'administration de la Fédération des municipalités du Québec
- Conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec
- Caucus d'affinité des Cités régionales
- Conseil d'administration de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil d'administration du GIRAT
- Comité de sélection du Fonds régions et ruralité - Volet 1
- Comité régional de l'Alliance pour la solidarité de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil d'établissement d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT)

PRIX JEAN-MARIE-MOREAU

Lors du congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités en septembre 2025, Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue, a reçu un honneur exceptionnel : le Prix Jean-Marie-Moreau, l'une des plus hautes distinctions du monde municipal québécois.

Ce prix reconnaît son engagement indéfectible et son dévouement constant à défendre les intérêts de l'Abitibi-Témiscamingue. Visionnaire et profondément ancrée dans sa communauté, Mme Bolduc a su porter avec conviction la voix de la région, tant sur le plan local qu'auprès des instances provinciales. « Ce prix, je le partage avec toute ma communauté », a-t-elle souligné avec émotion, rappelant que cette reconnaissance est aussi celle de l'ensemble du milieu municipal régional. Cette distinction témoigne de la solidarité, de la créativité et de la force collective qui caractérisent nos municipalités.



ACTIONS

POLITIQUES

Lieu de dialogue et de collaboration, la CPAT agit comme interlocutrice politique privilégiée auprès des gouvernements et des partenaires afin d'assurer la prise en compte des réalités régionales. Concrètement, elle :

- Veille à ce que les décisions tiennent compte des réalités et des spécificités de notre territoire ;
- Assure une vigie de l'actualité et des enjeux susceptibles d'influencer le développement et la vitalité de la région ;
- Défend les intérêts régionaux auprès des instances concernées.

RENCONTRES POLITIQUES

La CPAT convoque et participe à de nombreuses rencontres avec les acteurs politiques. Elle entretient des liens particulièrement étroits avec la députation de la région ainsi qu'avec le ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dans un contexte où la région ne compte pas d'élu issu du territoire au Conseil des ministres depuis 2022, le ministre Jean Boulet a occupé le rôle de ministre régional d'octobre 2023 à septembre 2025. La CPAT s'est entretenue avec lui à deux reprises en 2025, soit le 4 mars et le 26 mai.

Ces échanges ont permis de sensibiliser le ministre aux enjeux régionaux tels que les services de proximité, notamment en santé, le logement, le déficit d'entretien des infrastructures routières ainsi que les besoins énergétiques de la région.





À l'aube d'un remaniement ministériel en septembre 2025, les préfètes et préfets ont martelé à nouveau qu'il était impératif que la région retrouve une voix directe au sein du gouvernement afin que ses réalités et priorités puissent être pleinement prises en compte. Le premier ministre du Québec, François Legault, s'est attribué le rôle de ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue. Les préfets ont pu le rencontrer le 19 septembre à Rouyn-Noranda afin de lui remettre en main propre l'étude Aviséo Conseil et de porter un message clair : il est temps que notre région reçoive sa juste part.

La rencontre avec le premier ministre a marqué un moment charnière. Les préfètes et préfets ont livré un message clair : l'Abitibi-Témiscamingue ne peut plus être considérée uniquement comme une région ressource, mais comme un partenaire stratégique du Québec.

Une rencontre avec ses conseillers politiques a également eu lieu en décembre 2025 à l'Assemblée nationale du Québec et a permis un état de situation des dossiers depuis la visite du premier ministre en septembre dernier. Les échanges ont entre autres porté sur la nécessité d'exiger que les décisions gouvernementales intègrent systématiquement un "réflexe régional", afin que nos réalités territoriales soient prises en compte dès l'élaboration des politiques et des programmes, et non après coup.



Les élus ont fait état de plusieurs irritants liés à la centralisation des décisions et à des paramètres inadaptés, plaidant pour un ajustement des critères et une meilleure considération des impacts différenciés en région.

ÉTUDE AVISEO

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE

L'Abitibi-Témiscamingue joue un rôle clé dans l'économie du Québec, notamment grâce à ses secteurs stratégiques que sont les industries minière et forestière. Ces activités génèrent des revenus fiscaux considérables pour le gouvernement provincial et contribuent de manière significative à la prospérité collective.

Dans ce contexte, Avisa Conseil a été mandatée en 2025 par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue pour réaliser une étude portant sur la contribution économique de la région au Québec. **Les résultats révèlent un déséquilibre fiscal estimé entre 666 M\$ et 822 M\$. Si rien ne change, ce déséquilibre pourrait atteindre 6,7 G\$ sur 10 ans.**

À la lumière des données, une réalité s'impose : l'Abitibi-Témiscamingue donne plus qu'elle reçoit en retour et demeure structurellement désavantagée par une redistribution inéquitable des fonds publics. Le sous-financement chronique des infrastructures, jumelé à un appui gouvernemental insuffisant, freine son essor, affaiblit son attractivité et compromet son avenir démographique. Les élus de l'Abitibi-Témiscamingue lancent un message sans équivoque : le statu quo n'est plus acceptable et il est urgent d'agir.

FAITS SAILLANTS DE L'ÉTUDE

- En 2023, la région a reçu entre 893 M\$ et 1 049 M\$ en dépenses et transferts du gouvernement du Québec ;
- Les entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue génèrent 1 715 M\$ en revenus fiscaux pour le gouvernement du Québec ;
- Ce déséquilibre fiscal pourrait atteindre 6,7 G\$ sur 10 ans ;
- Les activités du secteur privé dans la région génèrent plus de 10 G\$ en retombées économiques pour l'ensemble du Québec ;
- Le PIB par emploi atteint 143 615 \$, soit 25 % au-dessus de la moyenne québécoise ;
- Selon les projections, la population régionale diminuera de 3,3 % d'ici 2050, alors que celle du Québec augmentera de 9,4 % d'ici la même échéance.

**On ne demande pas la charité.
On demande l'équité !**

À la suite de la publication de l'étude, la CPAT a déployé une stratégie de communication proactive visant à susciter un dialogue constructif avec les décideurs gouvernementaux. Plus d'une quinzaine de lettres personnalisées ont ainsi été transmises à des sous-ministres, ministres et chefs parlementaires afin de présenter les constats de l'étude et de solliciter des rencontres pour discuter de pistes de solutions concrètes visant à rétablir l'équité envers l'Abitibi-Témiscamingue.

Cette démarche a mené à la tenue de cinq rencontres à l'automne 2025 :

- **Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration - 15 septembre 2025**
- **Ministère de la Famille - 22 septembre 2025**
- **Ministère des Transports et de la Mobilité durable - 15 décembre 2025**
- **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation du Québec - 15 décembre 2025**
- **Ministère de l'Enseignement supérieur - 17 décembre 2025**

Bien que ces échanges aient permis d'exposer les réalités régionales et de réaffirmer l'importance d'une action gouvernementale adaptée, le faible taux de réponse demeure préoccupant. Le silence de la majorité des instances sollicitées témoigne d'un manque de considération envers l'Abitibi-Témiscamingue et sa population.

Extrait d'une correspondance acheminée au premier ministre et ministre responsable de l'Abitibi Témiscamingue en novembre 2025.

“Nos priorités résident dans la capacité de nos milieux à pouvoir compter sur plus que des retombées économiques à court terme : il faut des logements pour accueillir les travailleuses et travailleurs, des infrastructures de qualité notamment en termes de transport, et des services de proximité qui favorisent l'établissement durable des familles. Il est essentiel de veiller à un développement pérenne et structurant des territoires que l'on dit région-ressource. Notre demande n'est pas de recevoir la charité, mais bien l'équité. Nous ne demandons pas de recevoir plus que ce qui nous est dû, nous demandons à recevoir notre juste part.”

Entretien nos routes
pour la sécurité de tous
les usagers.

Créer plus d'opportunités
pour garder nos jeunes
et nos nouveaux arrivants.

**Offrir des services
de santé adéquats**
aux citoyens en
concrétisant les projets
d'hôpitaux.

**Faciliter l'accès
à des places en garderies**
pour éviter l'exode
des familles.

DOSSIERS POLITIQUES

SANTÉ

Enjeu prioritaire depuis de nombreuses années pour la CPAT, les préfètes et préfets ont maintenu en 2025 une vigilance soutenue face à l'évolution des services de santé en Abitibi-Témiscamingue et ont multiplié les interventions politiques afin de défendre un accès équitable aux soins.

Elle a notamment adopté à l'unanimité une résolution appuyant la démarche de la MRC d'Abitibi de réfection de l'urgence et des soins intensifs annoncée en 2019 à l'Hôtel-Dieu d'Amos. Considérant que cet établissement est le centre régional de traumatologie et que la qualité de ses infrastructures a un impact direct sur l'ensemble de la région, la CPAT a réitéré l'importance d'intégrer le bloc opératoire — actuellement vétuste — au projet inscrit au Plan québécois des infrastructures. Ce dossier, qui stagne depuis plusieurs années, soulève des enjeux de sécurité des patients, de maintien de la mission régionale et de recrutement des spécialistes. La mobilisation citoyenne, incluant une pétition en 2024-2025, témoigne des attentes importantes du milieu.

Par ailleurs, l'année a été marquée par des annonces accentuant la perception d'un effritement des services de proximité, notamment la fin annoncée du corridor de soins avec l'Ontario pour la population du Témiscaming en août 2025, finalement rétabli en novembre 2025. L'instance a assuré des suivis rapprochés auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT), confronté à un gel d'embauche qui limite la stabilisation des équipes et à la fin du recours à la main-d'œuvre indépendante. Ces facteurs entraînent des réorganisations constantes, une surcharge de travail et des risques accrus de ruptures de services.

La CPAT a réaffirmé avec fermeté que l'équité d'accès aux soins n'est pas un privilège, mais un droit fondamental pour les citoyennes et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue. Les réorganisations répétées, les gels d'embauche et les incertitudes quant aux corridors de soins fragilisent la confiance du milieu et accentuent la pression sur nos communautés. Nous continuerons d'exiger des solutions durables, adaptées à notre réalité territoriale, afin d'assurer la stabilité des équipes et la continuité des services.

BAUX ABRIS SOMMAIRES

En 2025, la CPAT a effectué des représentations politiques relativement à l'avenir de l'Entente de délégation de gestion des baux d'abris sommaires et de villégiature, dont l'échéance était fixée au 31 décembre 2025 pour quatre des cinq MRC du territoire. Dans ce contexte, la CPAT a interpellé la ministre des Ressources naturelles et des Forêts afin de faire valoir les réalités propres à l'Abitibi-Témiscamingue, où se concentre plus de 70 % des baux d'abris sommaires au Québec. Les démarches ont porté, de manière générale, sur l'adaptation du cadre réglementaire, notamment en ce qui concerne la superficie des abris, la clarification des responsabilités entre le ministère et les MRC ainsi que les conditions nécessaires à une gestion cohérente et équitable du territoire.

AIRES PROTÉGÉES

Dans la foulée du Plan nature 2030 du gouvernement du Québec, qui vise notamment à conserver 30 % des milieux continentaux et marins d'ici 2030, conformément aux engagements du Québec en matière de biodiversité, la région de l'Abitibi-Témiscamingue fait l'objet d'une vaste consultation sur les projets d'aires protégées. Il s'agit d'une démarche de concertation régionale visant à déterminer les territoires à prioriser pour la création de nouvelles aires protégées, une étape clé du plan d'action gouvernemental.

La CPAT a exprimé à plusieurs reprises ses préoccupations quant à la conduite actuelle du processus, demandant au gouvernement de confier aux tables régionales de MRC le mandat de cette concertation régionale. En 2025, la CPAT a ainsi réitéré ses inquiétudes, plaidant pour une plus grande reconnaissance du rôle des MRC dans la détermination des priorités régionales d'aires protégées. L'objectif est d'assurer non seulement la cohérence de l'ensemble des planifications locales et régionales, mais aussi la légitimité du processus de création d'aires protégées, en particulier là où des décisions territoriales ont un impact direct sur les communautés et les écosystèmes concernés. La préfète du Témiscamingue, Claire Bolduc, a notamment siégé à un comité de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur ce sujet, renforçant ainsi la représentation des préoccupations régionales à l'échelle provinciale.

FORESTERIE

La foresterie demeure un enjeu structurant pour plusieurs de nos territoires et, dans certains cas, directement pour la vitalité de plusieurs villages. Elle constitue un pilier majeur de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue, alors qu'elle figure parmi les principales régions forestières du Québec et génère, à elle seule, plus de la moitié du PIB forestier provincial. À l'échelle régionale, le secteur représente 3,1 % du PIB. Ces données importantes s'inscrivent toutefois dans un contexte préoccupant. En 20 ans, 2 100 emplois forestiers ont été perdus dans la région, soit 19 % des pertes enregistrées au Québec. Ces chiffres traduisent une contraction structurelle plutôt qu'un simple cycle économique.

En 2025, le gouvernement du Québec a présenté le projet de loi 97 (PL 97) visant à moderniser le régime forestier. La CPAT s'est investie dans le dossier, le préfet d'Abitibi Sébastien D'Astous ayant notamment agi à titre de président du comité Forêt de l'Union des municipalités du Québec. La CPAT a ainsi contribué aux analyses et recommandations de leur mémoire sur le PL 97, et des rencontres ont été tenues avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts afin de faire valoir les réalités régionales.

Bien que le projet de loi soit mort au feuillet à l'automne 2025, les enjeux demeurent entiers et la modernisation du régime est nécessaire pour offrir une prévisibilité à l'industrie. À cela s'ajoutent des défis majeurs — protection du caribou forestier, acceptabilité sociale, sous-utilisation des feuillus, diminution de la possibilité forestière et pression accrue sur l'aménagement durable — qui accentuent l'incertitude pour les entreprises et les communautés. La modernisation du régime forestier et le déploiement du Plan nature 2030 doivent s'appuyer sur une véritable construction avec les territoires. Les MRC doivent être reconnues comme des partenaires incontournables dans la planification des aires protégées et dans l'évolution du modèle forestier. C'est à cette condition que nous pourrions concilier protection de la biodiversité, vitalité économique et acceptabilité sociale.

CONCERTATION RÉGIONALE

La concertation, au cœur de la synergie régionale

L'approche de concertation privilégiée par la CPAT vise à optimiser le développement régional tout en respectant les particularités de chacun des territoires de MRC et les aspirations des parties prenantes. La consultation sur les meilleurs mécanismes de gouvernance et de financement représente le cœur du travail lorsqu'il est question d'intervenir sur un enjeu régional.

L'année 2025 s'est déroulée sous le signe de la continuité des actions de concertation, toujours dans l'objectif de déployer la Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité du territoire (OVT).

Les priorités OVT

Priorité 1

Répondre aux besoins essentiels et quotidiens liés à la santé, aux services sociaux, au logement, à la petite enfance, à l'éducation et à l'enseignement supérieur en priorisant une réponse à proximité des milieux de vie

Priorité 4

Développer et partager les connaissances liées aux enjeux environnementaux et favoriser l'adoption de pratiques durables, notamment en ce qui a trait aux changements climatiques et à la préservation de la biodiversité

Priorité 2

Stimuler la fierté collective, favoriser le bien-être et l'enracinement durable des personnes en renforçant les capacités d'accueil et d'intégration de chacun des territoires de la région et en misant particulièrement sur la culture et le tourisme

Priorité 5

Assurer la saine gestion de l'eau de façon concertée et cohérente, et ce, au bénéfice de la population et de l'intégrité des milieux dans le contexte où elle constitue un apport important à la richesse régionale et à la transition énergétique du Québec

Priorité 3

Inciter les entreprises et organismes à innover et développer leur résilience face à la pénurie de main-d'œuvre et aux changements climatiques, notamment en prenant le virage de l'optimisation et de l'économie verte et en portant une attention particulière à la relève, à la mise en marché et aux commerces de proximité

Le Fonds régions et ruralité

Le Volet 1 du Fonds régions et ruralité (FRR1) soutient la mise en œuvre de projets mobilisateurs en lien avec les priorités OVT. La CPAT, cinq membres de la société civile et un représentant du ministre régional, sous la coordination du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), forment le comité de sélection du FRR1.

En raison des modifications apportées aux modalités du Fonds région et ruralité (FRR) Volet 1 et 2 en 2025, des ajustements aux documents administratifs (guide du demandeur, cadre de gestion, règles de fonctionnement du comité de sélection FRR1) ont également été travaillés en comité bipartite avec le MAMH et la CPAT.

CONCERTATION RÉGIONALE

Dans le cadre de la mise en œuvre des solutions retenues, les principaux leviers d'intervention du FRR sont les appels de projets ciblés, les comités de projet stratégique et les ententes sectorielles de développement.

Les appels de projets ciblés permettent de mobiliser rapidement les acteurs du milieu autour de priorités précises, en soutenant financièrement des initiatives répondant à des objectifs clairement définis.

GESTION DES EAUX SOUTERRAINES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le projet a poursuivi le déploiement de son plan d'action 2023-2026 qui permet notamment aux MRC et aux municipalités de réaliser des portraits en lien avec les différents enjeux de l'eau souterraine sur leur territoire avec le soutien de la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue.

RENFORCEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME DE CONNAISSANCES RÉGIONALES

Ce projet qui a débuté en 2025 vise le développement de nouvelles façons de faire et de nouveaux outils, pour rapprocher l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue des acteurs et actrices du développement régional, incluant les MRC.

Les comités de projet stratégique permettent d'élaborer des recommandations, notamment pour le conseil d'administration de la CPAT, en amont du développement d'actions structurantes qui répondent aux priorités régionales.

TOURISME

Le comité a poursuivi ses travaux qui ont permis de déposer et présenter un projet d'entente sectorielle de développement auprès du comité de sélection du FRR1.

EAU

Un comité de projet stratégique a été formé avec le mandat de déposer des recommandations relatives à quatre volets de la gestion de l'eau soit, l'eau souterraine, l'eau potable, les eaux usées et les bandes riveraines.



LES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT

Les ententes sectorielles de développement sont des ententes formelles conclues entre la MRC, des ministères ou organismes gouvernementaux et, au besoin, d'autres partenaires du territoire. Ces ententes visent à coordonner les efforts et les investissements autour d'une priorité.

CONCERTATION RÉGIONALE

L'ESD en concertation régionale a changé de coordination en avril 2025. Vu le développement d'initiatives simultanément, un tableau de recension a été développé afin de démontrer les liens entre les objectifs, les sous-objectifs et les plans d'action des ESD et projets ciblés en cours. Aussi, une analyse de l'atteinte des objectifs de l'entente a permis d'établir un plan d'action qui se déploiera jusqu'à la fin de celle-ci, en mars 2027.

La coordination en concertation régionale a également assuré plusieurs représentations sur des tables, comités et événements à portée régionale.



BIOALIMENTAIRE

L'ESD du secteur bioalimentaire étant dans sa dernière année, le bilan et l'analyse des retombées tant territoriales que régionales a été effectué. La synthèse des réalisations a démontré la pertinence de renouveler l'entente pour la période 2026-2029. Deux nouveaux partenaires s'ajoutent et des modifications à la gouvernance sont apportées pour mieux délimiter les responsabilités du comité directeur et du comité de mise en œuvre. Le budget projeté pour déployer ou consolider des projets et coordonner l'entente sera de 2,6 M\$ pour les 3 années.

LES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT

ATTRACTION ET ÉTABLISSEMENT DURABLE

L'ESD en attraction et établissement durable des personnes a progressé, notamment par la mise en place des tables régionales de concertation en immigration, en marketing territorial et en emploi attractif. L'entente prenant fin en mars 2027, une réflexion stratégique a débuté en amont, afin que le comité directeur puisse se positionner sur les enjeux de la région relatifs à la démographie et à l'attractivité.



CULTURE

L'ESD en culture a adopté son plan d'action 2025-2027 qui cible trois grandes orientations soit, la mise en valeur du patrimoine culturel, l'arrimage entre les milieux culturel, de l'éducation et de la petite enfance et le soutien aux organismes à portée régionale.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Bien que l'ESD en développement social prendra fin en 2026 et ne sera pas renouvelée, la CPAT maintiendra la collaboration avec le CISSSAT autour des initiatives actuelles de concertation, puisque le milieu municipal est de plus en plus interpellé et présent dans les projets de développement social.

ÉGALITÉ

L'ESD en égalité entre les femmes et les hommes devait initialement être intégrée à l'ESD en développement social, mais le contexte a fait en sorte de revoir cette stratégie. Le comité de projet stratégique a donc repris ses travaux et une Convention couvrant les années 2026 à 2030 a été signée. Les travaux relatifs au cadre de gestion et au plan d'action de l'entente débiteront au début de 2026.

FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES (FQIS)

Le FQIS vise à soutenir financièrement la réalisation de projets qui agissent sur les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale. **À titre de mandataire et fiduciaire**, la CPAT veille aux objectifs suivants :

- Mobiliser les acteurs pour identifier les priorités et les besoins du territoire ;
- Planifier, réaliser et assurer le suivi d'initiatives structurantes ;
- Soutenir financièrement les initiatives répondant aux priorités établies ;
- Mutualiser les ressources humaines, matérielles et financières ;
- Impliquer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.



PLAN D'ACTION RÉGIONAL

L'année 2025 a marqué le lancement officiel du Plan d'action concerté 2024-2029 en Abitibi-Témiscamingue, dans le cadre de la nouvelle mouture de l'Alliance pour la solidarité. Élaboré avec l'apport de la **Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT**, ce plan s'appuie sur les constats et les apprentissages issus des projets réalisés lors de la période précédente afin de renforcer l'efficacité des actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le Plan d'action 2024-2029 repose à la fois sur une approche concertée et territorialisée, misant sur le soutien aux **concertations locales** et sur une **coordination régionale structurante**.

EN 2025...

- **4 RENCONTRES** DU COMITÉ RÉGIONAL
- **350 849,40 \$** ACCORDÉS EN SOUTIEN FINANCIER
- **14 PROJETS** SOUTENUS EN ABITIBI-TÉMISCAMIGUE

Pour en savoir davantage sur les projets admissibles et connaître les représentants de territoire, consultez le Guide d'information au www.cp-at.ca

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Les quatre priorités régionales qui orientent les interventions soutenues par le FQIS sont :

- La **santé mentale**
- Le **logement**
- La **sécurité alimentaire**
- Le **transport**

LES PRIORITÉS LOCALES

ABITIBI

- Sécurité alimentaire
- Santé mentale (lutte aux dépendances, diminution du taux de suicide)
- Amélioration des conditions de vie des plus démunies
- Compétences parentales
- Soutien aux personnes marginalisées

ABITIBI-OUEST

- Logement social et abordable
- Transport collectif et mobilité des personnes
- Sécurité alimentaire
- Valorisation de la réussite éducative
- Santé mentale et lutte aux dépendances

ROUYN-NORANDA

- Développement des compétences et employabilité
- Logement social et abordable
- Solidarité et inclusion sociale
- Famille, personnes âgées, conditions de vie
- Santé mentale (lutte aux dépendances, toxicomanie, itinérance)

TÉMISCAMINGUE

- Logement
- Transport et mobilité des personnes
- Sécurité alimentaire
- Réduction de la détresse psychologique
- Participation citoyenne et inclusion sociale

VALLÉE-DE-L'OR

- Logement diversifié et de qualité
- Amélioration de la sécurité alimentaire
- Transport et accès aux services
- Inclusion et participation sociale
- Soutien des initiatives en prévention et intervention précoce



RASSEMBLEMENT MUNICIPAL 2025

Abitibi-Témiscamingue

MRC TÉMISCAMINGUE - 8 ET 9 MAI

Le Rassemblement municipal de l'Abitibi-Témiscamingue est un grand rendez-vous annuel réunissant les acteurs du développement régional. Organisé par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue, cet événement se veut un lieu rassembleur, qui incarne l'esprit de concertation qui anime notre région.

En 2025, le Rassemblement municipal s'est tenu à Lorrainville les 8 et 9 mai. La MRC de Témiscamingue, territoire hôte pour cette cinquième édition, a accueilli 118 personnes pour le souper du président le 8 mai et 157 personnes pour la journée d'ateliers et de conférences le 9 mai.

Souper de la présidence - 8 mai 2025

L'Économie en 360° : Regards sur les tendances et défis de demain avec, Pierre-Olivier Zappa

Cette conférence a offert une lecture claire, accessible et nuancée de la conjoncture économique actuelle, tout en ouvrant des perspectives concrètes sur les enjeux à venir. Grâce à son expertise journalistique et à sa grande capacité de vulgarisation, M. Pierre-Olivier Zappa a su rendre intelligibles des dynamiques économiques complexes pour les municipalités et les élus locaux, souvent aux premières lignes face aux impacts économiques, sociaux et territoriaux des grandes transformations.



Déjeuner des élu.es - 9 mai 2025

Les élus ont eu l'occasion, lors de ce déjeuner exclusif, d'entendre une allocution de M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM), maire de Ste-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog

Le 9 mai, les convives ont également eu l'occasion d'assister à une conférence de M. Rafael Jacob, chercheur et analyste spécialisé en politique américaine et membre de la réputée Chaire Raoul-Dandurand. Il a su mettre à profit sa formation académique et sa solide expérience de communicateur afin de vulgariser les complexités de la scène politique américaine et de ses répercussions, non seulement pour les Américains, mais aussi pour les citoyens, les travailleurs et les entrepreneurs d'ici.



Les ateliers offerts ont permis aux participants d'approfondir des enjeux clés du développement territorial et d'offrir des outils pratiques et des pistes d'action adaptées aux réalités municipales.

Gestion de la performance dans le monde municipal

Présentateurs : Me Stéphan Ferron et Me Louis-Charles Bélanger, de la firme Cain Lamarre

Cet atelier a porté sur la gestion de la performance, en clarifiant les distinctions entre mesures disciplinaires et administratives ainsi que les interventions appropriées.



Planifier l'avenir... sans boule de cristal !

Présentatrice : Mme Nadia Bellehumeur, directrice, Société de développement du Témiscamingue

La planification stratégique territoriale a été abordée comme un levier essentiel pour anticiper l'avenir et renforcer la réussite des projets collectifs.

La Coop de l'Arrière-Pays – Un allié puissant qui fait bouger notre région !

Présentateurs : Mme Chloé B. Poitras et M. Frédéric Patoine, administrateurs

Cet atelier a mis en lumière le modèle coopératif de la Coop de l'Arrière-Pays et son impact sur le développement régional. Les participants ont découvert comment la gouvernance partagée et l'engagement citoyen peuvent dynamiser les territoires.

Introduction à l'Intelligence Artificielle : Comprendre et adopter l'IA pour les élus municipaux

Présentateur : M. Sébastien Bélisle, Expert en intelligence artificielle

Une introduction à l'intelligence artificielle a permis aux élus de mieux comprendre ses applications concrètes en milieu municipal. Les enjeux liés à l'éthique, à la protection des données et à l'aide à la décision ont également été abordés.

LA MÉDAILLE RÉGIONALE

La Médaille régionale constitue la plus haute distinction honorifique décernée par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue.

Elle vise à reconnaître l'engagement exceptionnel d'une citoyenne ou d'un citoyen ayant contribué de façon marquante au développement et au rayonnement de la région.



CRITIÈRES D'ATTRIBUTION

La médaille est attribuée annuellement à une personne qui répond à un ou plusieurs des critères suivants :

- Apport significatif au développement ou à la qualité de vie des citoyennes et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue
- Engagement soutenu envers la région dans des domaines tels que le bénévolat, la politique, le mécénat ou la philanthropie
- Réalisations reconnues par ses pairs
- Contribution à la vitalité socioéconomique de la région et à son rayonnement aux échelles régionale, provinciale, nationale ou internationale



Une seule candidature est retenue par territoire et soumise selon les modalités définies par chaque MRC.



Le comité de sélection est composé d'un(e) représentant(e) indépendant(e) provenant de chacun des territoires de MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.



L'identité de la personne honorée demeure confidentielle jusqu'au dévoilement officiel. La médaille est remise par le préfet ou la préfète du territoire d'origine de la personne récipiendaire en présence du président ou de la présidente de la CPAT.

LA MÉDAILLE RÉGIONALE

Le 8 mai dernier, dans le cadre du Souper de la présidence du Rassemblement municipal de l'Abitibi-Témiscamingue, la Conférence des préfets a remis deux médailles régionales.

Les deux lauréats de l'année 2025 sont messieurs Pascal Rheault et Paul-Émile Barbeau.



Actif en politique municipale et en développement régional depuis plus de 15 ans, M. Pascal Rheault a piloté des projets structurants en développement économique, en agriculture et en foresterie. Artisan de changements majeurs, il a notamment travaillé à l'élaboration du plan d'aménagement multirésource de la forêt récréative Dudemaine et contribué à la modernisation du règlement sur les terres en friche, favorisant la remise en culture et la vitalité agricole. Lors des crises de 2023, il a obtenu plus de 4,6 M\$ en aide gouvernementale pour soutenir les producteurs touchés par les feux de forêt et la sécheresse. Par son leadership mobilisateur et sa vision équilibrée du territoire, Pascal Rheault laisse un héritage concret et inspirant pour l'ensemble de la région.



Médecin de campagne reconnu, pionnier de la télémédecine, fondateur de la Coop Santé Témisca Vie et de Mission Tournesol, M. Barbeau s'est illustré par son rôle de bâtisseur, de mentor et d'acteur clé du milieu communautaire. La préfète Claire Bolduc a tenu à souligner son engagement constant, son esprit d'innovation et son humanité. Par son action, il a contribué de façon significative à l'amélioration de la qualité de vie de nombreuses personnes et au renforcement du tissu social régional.



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

703 rue Royale C.P. 1808
Malartic (Qc) J0Y 1Z0
infocpat@cp-at.ca



WWW.CPAT.CA

Dépôt légal 9 avril 2026